



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015 à 18 heures 30

DATE DE LA CONVOCATION : 13 novembre 2015

Présents :

Anne-Marie FORGEOUX, maire
Roger GUGLIELMETTI – Catherine REBATEL – Carole CISSE, adjoints
Edmond CADET - Alain BOITTE – Bruno BOUCHARD - Margot MERLE –
Charlotte LANDRE – Aurélien VINCENT – Bernadette TELMON –
Gilles du CHAFFAUT - Patrick LESPINASSE (à partir de la 7^{ème} délibération)

Procurations :

Christophe MARTIN à Anne-Marie FORGEOUX
Aurélie BERNARD à Margot MERLE
Patrick LESPINASSE à Gilles du CHAFFAUT (jusqu'à la 6^{ème} délibération)

Secrétaire de séance : Edmond CADET

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence d'Anne-Marie FORGEOUX, maire.

1^o/ Délibération n°070/2015 – Décision Modificative n°2 – budget service de l'Eau

Le Conseil Municipal approuve les nouvelles inscriptions budgétaires apportées au budget du service de l'eau, afin de prendre en compte la redevance de collecte domestique, désormais incluse dans le rôle d'eau communal et non plus dans celui de l'assainissement par la SEERC :

°augmentation des crédits en dépenses au compte 6378 – Autres taxes et redevances (+30 000 €)

°augmentation des crédits en recettes au compte 70128 – Autres taxes et redevances (+30 000 €)

Approuvé à l'unanimité

2^o/ Délibération n°071/2015 – Echange parcelles V152/V319p

Le Conseil Municipal approuve l'échange de la parcelle cadastrée V 152, d'une superficie de 45 m², touchée par l'emplacement réservé n°13 destiné à l'aménagement des abords du Moulin du Casset, contre la même surface à prendre sur la parcelle communale cadastrée V 319.

Madame Cathy REBATEL ne prend pas part au vote.

Approuvé à l'unanimité

3^o/ Délibération n°072/2015 – Désaffectation, déclassement et échange d'une partie du domaine public contre une partie de la parcelle AB 928

Le Conseil Municipal approuve la désaffectation, et le déclassement d'une partie du domaine public, située devant la maison de M. LEMOINE, et de l'échanger contre une partie, à surface égale, de sa parcelle cadastrée AB 928, pour permettre un accès plus aisé pour l'entretien d'un canal.

Approuvé à l'unanimité

4°/ Délibération n°073/2015 – Achat des parcelles appartenant à Mme HUCKI

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition des parcelles appartenant à Madame Rosette Marie BARRE épouse HUCKI, d'une superficie totale de 14 017m² pour la somme de 5000 €. Cette acquisition permettra à la commune d'accroître sa maîtrise foncière.

Approuvé à l'unanimité

5°/ Délibération n°074/2015 – Echanges garages – vie de Clare

Le Conseil Municipal approuve l'échange de garages proposé par Monsieur et Madame SABATE, propriétaires du lot n°64, contre le garage, lot n°62, propriété de la Commune. Cet échange permettra un accès plus aisé au commerce des demandeurs, et ils supporteront les frais y afférent.

Approuvé à l'unanimité

6°/ Délibération n°075/2015 – Zone artisanale Les Sables I – rétrocession du réseau d'assainissement

Le Conseil Municipal approuve la rétrocession du réseau d'assainissement de la zone artisanale Les Sables I à la Communauté de Communes du Briançonnais, compétente en la matière.

Approuvé à l'unanimité

7°/ Délibération n°076/2015 – Zone artisanale Les Sables I – intégration de la voirie dans le domaine public

Le Conseil Municipal décide l'intégration de la voie de desserte de la zone artisanale Les Sables I, pour 273 mètres dans le domaine public.

Approuvé à l'unanimité

8°/ Délibération n°077/2015 – SyME 05 – convention de travaux 2015 – HTA col du Lautaret

Le Conseil Municipal approuve la convention pour les travaux d'enfouissement du réseau électrique HTA col du Lautaret pour une participation financière à hauteur de 11 726 € TTC.

Approuvé à l'unanimité

9°/ Délibération n°078/2015 – SIVM saison 2015/2016 – ajout aux tarifs de ski de fond

Le Conseil Municipal approuve l'ajout de trois produits spécifiques au site de la vallée de la Guisane, aux tarifs de ski de fond pour la prochaine saison :

*Nordic Pass Site Saison Super Primeur (vendu avant le 31 octobre)	adulte	60 €
*Nordic Pass Site Saison Primeur (vendu avant le 30 novembre)	adulte	70 €
*Nordic Pass tarif réduit journée	adulte	7 €

Approuvé par 12 voix POUR – 1 voix CONTRE (Bernadette TELMON)

2 ABSTENTIONS (Gilles du CHAFFAUT et Patrick LESPINASSE)

10°/ Délibération n°079/2015 – Secours sur Pistes – saison 2015/2016

Le Conseil Municipal approuve les tarifs de secours sur pistes proposés par SCV Domaine Skiable pour la saison 2015/2015 :

PRESTATIONS SCV	tarifs 2014/2015	tarifs 2015/2016 TTC en €
Front neige petits soins accompagnement	41.00	42.00
scooter/heure	84.00	86.00
zone rapprochée	257.00	262.00
zone éloignée	452.00	461.00
hors piste proximité	894.00	912.00
tarif horaire machine	222.00	226.00
Secouriste jour/h	42.00	43.00
secouriste nuit/h	63.00	64.00
ski de fond de proximité	257.00	262.00
ski de fond zone éloignée	452.00	461.00

TRANSPORTS PAR CONVENTIONS

SDIS (pompiers VSAB) entre 8h et 19h	218.00	218.00
SDIS (pompiers VSAB) entre 19h et 8h		327.00
Hélicoptères SAF (la minute de vol)	55 €/la minute	55 €/la minute

Approuvé par 14 voix POUR et 1 abstention (Edmond CADET)

11°/ Délibération n°080/2015 – SAF Hélicoptères – saison 2015/2016

Le Conseil Municipal approuve les tarifs du SAF pour les évacuations hélicoptérées pour la saison 2015/2016 qui sont de 55 €/la minute comme l'an dernier.

Approuvé à l'unanimité

12°/ Délibération n°081/2015 – MJC/Action jeunesse – subvention

Le Conseil Municipal approuve la participation financière à hauteur de 10 000 € pour le service action jeunesse.

Il est demandé que cette action soit portée et financée par la CCB, compte tenu de son caractère intercommunal.

Approuvé à l'unanimité

13°/ Délibération n°082/2015 – Communauté de Communes du Briançonnais – rapport annuel d'activité 2014

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2014.

14°/ Délibération n°083/2015 – Communauté de Communes du Briçonnais – Schéma Intercommunal de Mutualisation des Services

Le Conseil Municipal approuve le Schéma de Mutualisation des Services présenté par la CCB qui a pour objectif principal de :

- rationaliser les services entre les composantes du bloc local,
- assurer des services de proximité et de qualité, tout en visant la diminution des moyens.

Approuvé à l'unanimité

15°/ Délibération n°084/2015 – Constitution de la Société Publique Locale Eau

Le Conseil Municipal approuve la création d'une société publique locale de l'eau dénommée «SPL Eau Services Haute Durance», ainsi que les statuts et le règlement intérieur, et décide la participation financière au capital à hauteur de 1 850 €, soit 5 actions représentant 5% du capital de départ.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Roger GUGLIELMETTI, pour siéger au sein du Conseil d'Administration.

Approuvé à l'unanimité

16°/ Délibération n°085/2015 – Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Le Conseil Municipal rend un avis favorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui prévoit à compter du 1^{er} janvier 2017, la réduction des EPCI dans le département en prenant en compte :

- le seuil minimal de population des EPCI à fiscalité propre fixé à 15 000 habitants. Aménagements possibles en fonction de critères géographiques ou démographiques.
- la cohérence spatiale des EPCI à fiscalité propre au regard du périmètre des unités urbaines, des bassins de vie et des schémas de cohérence territoriale.
- l'accroissement de la solidarité financière et territoriale.
- la réduction du nombre de syndicats en particulier suppression des doubles emplois.
- le transfert des compétences exercées par les syndicats de communes ou les

- syndicats mixtes inclus dans le périmètre d'un EPCI à fiscalité propre ou d'un autre syndicat plus large exerçant les mêmes compétences.
- la rationalisation des structures compétences en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect des principes de développement durable.
- l'approfondissement de la coopération au sein des périmètres de pôles métropolitains et des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux.
- la création de communes nouvelles.

Approuvé par 13 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Gilles du Chaffaut et Patrick LESPINASSE)

QUESTIONS DIVERSES

°Concernant le rapport d'activité 2014 de la CCB, il est à noter que la commission de contrôle de la DSP assainissement collectif ne s'est jamais réunie.

°Il est convenu qu'un calendrier des réunions soit établi un mois à l'avance, ou le plus en amont possible, et diffusé aux conseillers. Un calendrier d'élaboration du BP 2016 sera diffusé rapidement.

°Monsieur LESPINASSE souhaite être associé aux réunions du Service Intercommunal de Prévention Spécialisée lorsque ce service se déplace au Monétier.

°Suite à sa demande, Monsieur LESPINASSE participera aux futures commissions d'Urbanisme. Une régularisation par délibération sera effectuée au prochain conseil.

°DSP des Grands BAINS : Monsieur du CHAFFAUT se dit très inquiet du calendrier à venir. Madame le Maire rappelle que la commune s'est attaché les services d'un cabinet depuis le début de l'année afin de travailler sur ce contrat. Une présentation du projet sera faite aux élus courant décembre.

°L'arrêté, en vigueur, concernant la mise à disposition et les tarifs de la salle du Dôme sera transmis aux élus. Il rappelle les conditions de location et de mise à disposition.

La séance est levée à 20 heures 30.

